

LE ROYAUME DE MILLE ANS

- 1 **T**elle une légende, il plane dans la pensée de nombreux êtres humains qui connaissent la promesse, mais pas la notion ni la forme, parce que personne ne sait s'en faire une juste image!
- 2 Le Royaume de Mille Ans! Sans cesse, ceux qui veulent savoir essayent d'échafauder une explication sur la manière dont doit se réaliser la grande époque de paix et de joie que celle-ci doit comporter. Cependant, jamais encore on ne parvint à s'approcher de la vérité! Tous ont fait fausse route, parce qu'ils ont attribué aux êtres humains de la Terre un rôle beaucoup trop grand, comme cela se passe toujours pour tout ce que pensent les êtres humains. En outre, ils ont admis des notions déjà existantes sur lesquelles ils ont *construit*, et c'est pourquoi il fallait d'avance déjà considérer comme inexacte chacune de ces constructions, quelle que soit sa constitution.
- 3 Et ensuite l'être humain en oublia l'essentiel! Il ne tint pas compte de la condition également contenue dans la promesse, selon laquelle, *avant* le Règne de Paix de Mille Ans, *tout* doit devenir *nouveau* dans le Jugement! C'est l'indispensable base du nouveau Royaume. Sur le terrain actuel, il ne peut s'édifier! Il faut auparavant que *tout* l'ancien devienne nouveau!
- 4 Mais cela ne signifie pas que l'ancien doive prendre de nouvelles forces dans la même forme qu'autrefois, mais l'expression « nouveau » présuppose, au contraire, un changement, une transformation de ce qui est ancien!
- 5 L'être humain a négligé d'y réfléchir au cours de sa rumination; c'est pourquoi il n'a jamais progressé dans la représentation qu'il s'en faisait.
- 6 Suivez-moi en esprit, afin que vous appreniez à comprendre; car l'Accomplissement de la promesse commence!
- 7 Ce qui tout d'abord, dans le Jugement doit se transformer le plus, c'est l'être humain, car lui seul a amené la confusion dans la création postérieure. C'est par lui, par son faux vouloir que le malheur est arrivé dans le monde.
- 8 La beauté, la pureté et la santé originelles, qui sont toujours les conséquences de la vibration dans les Lois originelles de la Création, furent peu à peu déformées et défigurées par le faux vouloir de cette humanité. Au cours de l'irrésistible évolution qui ne pouvait être ar-

rêtée, seules purent encore se former des caricatures, au lieu d'une saine maturation vers la perfection.

- 9 Représentez-vous un potier assis devant son tour, devant lui l'argile, qui dans sa malléabilité, se laisse modeler en n'importe quelle forme. Le tour, cependant, n'est pas mû par le potier lui-même, mais par une courroie de transmission que la force d'une machine active sans arrêt.
- 10 Sous la pression des doigts, l'argile prend alors forme grâce à l'incessante rotation de la pierre où l'argile est posée. *C'est selon* la pression du doigt *que se* façonne la forme; elle peut devenir belle, laide ou affreuse.
- 11 C'est de la même façon que l'esprit de l'être humain agit aussi dans ce monde, la création postérieure. Il imprime la direction par son vouloir, donc par la pression de l'esprit sur toute l'essentialité qui façonne la matière fine et la matière dense. Pour un esprit, l'essentialité est le doigt qui exerce la pression selon son vouloir. L'argile est la matière fine et la matière dense, tandis que la rotation incessante exercée par le tour indépendamment de l'esprit humain correspond aux mouvements autoactifs des Lois originelles de la Création, qui pareils à des courants, poussent irrésistiblement à l'évolution tout ce que forme l'être humain par son vouloir.
- 12 C'est ainsi que le vouloir de l'esprit humain est pleinement responsable de tout ce qui se développe dans la création postérieure; car, en tant qu'esprit, il exerce la pression qui détermine le genre de la forme. Il ne peut rien vouloir sans simultanément former! Peu importe ce que c'est! De ce fait, il ne peut se soustraire à cette responsabilité pour tout ce qui a été formé par lui, car son vouloir est la cause de tout ce qui existe dans cette création postérieure! Son vouloir, ses pensées, et ses actes! Tout prend forme dans le mécanisme de ce monde. Que l'être humain ne l'ait pas su, ou qu'il n'ait pas voulu le savoir, cela ne tient qu'à lui, c'est de sa faute. Son ignorance ne modifie pas l'effet.
- 13 Au lieu d'agir dans le sens d'une bénédiction, il ne causa que des dommages et ainsi par son faux vouloir, son obstination et sa présomption, il a non seulement réfréné tout véritable épanouissement, mais encore corrompu la création postérieure et son activité.
- 14 Les exhortations, par les prophètes puis par celles du Fils de Dieu Lui-même, ne suffirent pas à le faire changer d'attitude afin qu'il prenne le droit chemin! Il ne le *voulut* pas et nourrit toujours davantage sa prétention à la domination du monde, dans laquelle se dissi-

mulait déjà le germe de sa perte inévitable, germe qui grandit avec sa présomption, préparant des catastrophes qui doivent maintenant se déclencher selon la Loi originelle éternelle de la Création, Loi que l'être humain a négligé de reconnaître parce que sa présomption d'être le maître l'en empêcha.

15 Les horreurs à venir ont leur cause uniquement dans la déformation des Lois originelles divines, par le faux vouloir de ces esprits humains dans la création postérieure! Ce faux vouloir conduisit au désordre de tous les courants de force se manifestant autoactivement, mais leurs parcours ne peuvent être modifiés impunément; car une fois noués et emmêlés, ils se dénouent alors *violemment* à un moment déterminé. Le dénouement et le démêlement se manifestent dans les répercussions que nous nommons catastrophes. Peu importe que cela arrive dans l'État, les familles, chez les individus ou chez des peuples entiers ou encore dans les forces de la nature.

16 Ainsi, tout le faux s'effondre sur lui-même, se jugeant sous l'effet de la force qui réside dans ces courants qui furent fausement orientés par la présomption humaine, autrement que Dieu le voulait; car ces courants ne peuvent qu'apporter la bénédiction lorsqu'ils suivent *les* chemins qui sont prévus pour eux par les Lois originelles, c'est-à-dire, qui sont déterminés par le Créateur. Jamais autrement.

17 C'est pourquoi la fin a aussi pu être prévue depuis des milliers d'années déjà, puisqu'il ne pouvait en être autrement, en raison de l'attitude volontairement fausse des êtres humains, car la conséquence finale de tout événement reste toujours strictement liée aux Lois originelles.

18 Les avertissements, les êtres humains ne les ont jamais écoutés et, maintenant, les voilà dans l'effondrement qui suit son cours conformément aux Lois de la nature. C'est à ce point de l'évolution naturelle que nous sommes *aujourd'hui*.

19 Puisque les esprits humains ont prouvé leur totale incapacité à reconnaître leur mission dans cette Création, puisqu'ils ont prouvé leur refus d'accomplir cette mission en rejetant et en interprétant fausement tous les avertissements transmis par les appelés et les prophètes, puis par le Fils de Dieu Lui-même, et qu'ils scellèrent leur hostilité par la crucifixion, Dieu intervient désormais de *vive force*.

20 C'est la raison du Royaume de Mille Ans!

21 C'est uniquement par la *force* que la création postérieure peut encore être secourue, ainsi que l'humanité, qui a encore prouvé que jamais elle n'a voulu accepter de prendre de son plein gré le droit

chemin, celui qu'elle doit suivre dans la Création, pour y être ce que Dieu veut qu'elle soit, et aussi pour y agir en apportant la bénédiction en tant que *la* créature spirituelle qu'elle est en réalité.

22 Pour cette raison maintenant, dans le Jugement, l'humanité sera *privée, déshéritée* du droit qu'elle avait jusqu'ici, selon lequel la *volonté humaine* domine cette création postérieure en la dirigeant et la façonnant! Déshéritée pour mille ans, pour que puissent enfin naître la paix et l'aspiration vers la Lumière, conformément aux Lois originelles de la Création, Lois devant lesquelles l'être humain s'est jusqu'à présent montré hostile.

23 C'est donc uniquement en déshéritant l'humanité de tous les droits qu'elle avait jusqu'à présent dans la création postérieure que sont données la possibilité et la garantie du Règne de la Paix, espéré depuis longtemps. C'est *ainsi* que se présente l'être humain devant son Dieu! *De cela*, il lui faut maintenant répondre. *Voilà* le sens et la nécessité du Règne millénaire de Dieu, ici, sur Terre. Une triste vérité qui ne peut pas être plus humiliante pour cette humanité!

24 Dans sa mégalomanie effrénée, au lieu de cela, l'humanité est fière des promesses! La privation de cet héritage est exécutée de la manière la plus simple; envoyée par Dieu, une *Volonté plus haute* que tout vouloir humain se poste dans cette création postérieure! Le fait objectif en lui-même suffit pour neutraliser, conformément à la Loi naturelle, tous les droits de l'humanité dans la Création! C'est ainsi que fut envoyée la *Volonté de Dieu Elle-même*, dans la chair et le sang, à Laquelle tout vouloir humain ne peut s'opposer efficacement, et qui par son existence, demeure dans la Création seul Maître et Guide, puisque, selon les Lois originelles de la Création, tout *doit* se conformer à cette *Volonté*, puisque ce n'est que *par Elle* qu'au commencement tout put naître demeurant et restant dépendant d'Elle.

25 Pendant le Jugement, la *Volonté de Dieu Elle-même* est, donc, parmi ces êtres humains de la Terre. Elle déclenche autoactivement le Jugement pour qu'il procède à un dénouement rapide et cette *Volonté* conduit aussi Elle-même la nouvelle édification, comme cela doit l'être pour la bénédiction de toutes les créatures de la Création entière, afin que par là, l'humanité apprenne dans l'expérience vécue!

26 C'est ainsi que le Royaume de Mille Ans devient *une école pour l'humanité*, une école dans laquelle elle doit apprendre *comment* elle doit être, penser et agir dans cette création postérieure afin d'accomplir correctement *la* mission qui lui incombe, et ainsi être elle-même heureuse.

27 Dans ce but, la suprématie de la volonté humaine dans la création postérieure est maintenant suspendue pour mille ans, après l'anéantissement dans le Jugement de ce qu'elle a faussement semé *et* dirigé!

28 Durant ces mille ans, seule règne la Volonté de Dieu à Laquelle tout esprit humain doit se soumettre dès qu'il a pu survivre au Jugement! Cependant, la Volonté divine Elle-même ne demeure pas dans la chair et le sang, ici, sur Terre, pendant mille ans, mais une fois l'édification accomplie, Elle remonte vers le Château Fort du Graal. Toutefois à sa place, pendant ces mille ans, règne alors toujours sur Terre un porteur de sa Volonté, qui lui est directement relié. C'est toujours un créé-originel, un pur-spirituel, qui déjà en raison de son genre, surpasse en savoir et en puissance les esprits humains de cette création postérieure, qui tous, ne font partie que des esprits d'évolution. C'est à chaque fois un chevalier du Saint Graal venant du Château-Fort, où il est auparavant préparé comme porteur d'épée d'Immanuel, la Volonté de Dieu.

29 Il est toujours appelé porteur d'épée car par sa mission, il accomplit la Parole d'Immanuel, la Parole qui est spirituellement désignée comme l'Épée. Il règne alors sur la Terre au Nom de son Seigneur. Et chaque nouveau souverain sur la Terre pendant le Royaume de Mille Années, sera toujours un créé-originel en provenance du Graal. Il n'en sera jamais autrement. C'est en cela que repose la garantie que cette époque, déterminée par Dieu, reste aussi telle qu'elle est selon la Volonté de Dieu.

30 Après l'écoulement de ces mille années, il ne sera plus envoyé de nouveaux créés-originels, c'est alors que sera restitué à l'humanité son héritage: la direction de la création postérieure. Il faut que dans ce délai accordé, elle ait appris à se conformer très exactement aux Lois originelles de la Création pour enfin exercer dans la création postérieure, dont elle est et reste une partie, une action *riche de bénédictions* et y trouver son vrai bonheur.

31 Mais s'il arrive alors encore une fois une faillite, comme ce fut le cas jusqu'à présent, l'humanité doit s'attendre à l'anéantissement total!

32 *Tel* est le Royaume de Mille Ans et son but! Par sa présomption et par l'illusion de sa propre importance, l'humanité se l'est représenté tout autrement, mais sera obligée d'*apprendre* et de vivre par l'expérience ce qu'il est réellement!

33 Là encore ne réside qu'une *Grâce* de Dieu pour aider ceux qui sont vraiment d'un pur vouloir, sans quoi ils seraient perdus avec les

14. LE ROYAUME DE MILLE ANS

réprouvés! Car après ce Jugement, personne ne peut plus subsister, qui ne vibre correctement dans les Lois originelles de la Création, donc qui ne vive selon la Volonté de Dieu.